



VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2025 MODALITES D'INSCRIPTION



***La fédération Partir a le plaisir d'accueillir vos enfants
du lundi 22 au mercredi 24 décembre 2025.***

FONCTIONNEMENT & HORAIRES

Nous vous proposons plusieurs formules :

- journée complète avec le temps de repas
- journée complète sans le temps de repas
- matinée + le temps de repas
- matin ou après-midi, sans repas

Horaires et lieux d'accueil :

TOUS les enfants sont accueillis à l'école maternelle Jean Moulin

Arrivée matin : de 8h à 9h

Départ midi : de 11h45 à 12h15

A-midi : de 13h30 à 13h45

Départ soir : de 17h à 18h - **mercredi 24 décembre : fermeture du centre à 17h**



Pour tous les enfants, les repas froids seront à fournir par les familles.

MODALITES D'INSCRIPTION

Un dossier administratif doit être complété afin d'inscrire vos enfants. Il est composé de :

- un dossier familial / une fiche sanitaire par enfant / le dernier avis d'imposition du foyer
- le planning de pré-réservation signé par le parent qui inscrit

Documents disponibles directement au bureau de l'association ou téléchargeables sur notre site : www.fedepartir.fr

Les inscriptions

Merci de nous renvoyer le planning de réservation **avant le vendredi 5 décembre**.

Passé le 10 décembre, aucune modification ou annulation ne sera prise en compte (hors présentation d'un certificat médical) et nous ne serons plus en mesure de vous garantir les inscriptions.

Si votre enfant n'est pas inscrit, nous nous réservons le droit de ne pas l'accueillir. Places selon disponibilités / priorité aux communes et CSE associés.

Les inscriptions, via le planning de pré-réservation, ne seront valides qu'à réception du paiement (3 jours maximum après réception de la confirmation d'inscription). **Sans paiement dans les délais, les pré-réservations seront annulées par l'association.**

⚠ INFO IMPORTANTE ⚠

Les bureaux de l'association seront fermés :

- **du 16 au 19 décembre pour cause de formation**
- **du 25 décembre au 4 janvier inclus (fermeture annuelle pour congés)**



Fédération Partir, 2 rue Victor Delbos, 46100 FIGEAC
05.65.50.91.76 / clsh.fedepartir@orange.fr / www.fedepartir.fr
Les bureaux sont ouverts les lundis, mardis et jeudis de 13h à 18h
Les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 18h
Les vendredis de 13h à 17h

